

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le bâtiment durable, enjeu de demain

L'usine de torréfaction des Cafés Dagobert pendant sa construction.

La construction de l'usine de torréfaction des Cafés Dagobert était au cœur de la 16^e rencontre interprofessionnelle des Ainterpros du bâtiment durable. Exemple et inspirant, ce bâtiment industriel situé sur Châtillon-sur-Chalaronne, s'inscrit pleinement dans la transition énergétique.

CAROLE MUET

Organisée en format webinaire le 27 mai, la dernière rencontre des Ainterpros du bâtiment se déroulait autour de la construction de l'usine de torréfaction des Cafés Dagobert. Un reportage filmé du chantier permettait de découvrir le bâtiment industriel et les bureaux. Une présentation qui donnait lieu à des échanges nourris sur la conception du projet, la réalisation de bâtiments industriels en bois, les attentes du maître d'ouvrage et des dispositifs d'aides à destination des entreprises.

LOGIQUE ET COHÉRENT

« Nous voulions une construction à la pointe de la technologie environnementale qui respecte la norme RT2020 (réglementation thermique) avec des entreprises locales. Nous sommes une entreprise certifiée 100 % bio et 100 % équitable avec des salariés qui sont valorisés, entendus et qui tirent l'entreprise vers le haut. Au sein de la torréfaction Dagobert, nous utilisons du biogaz et nous avons choisi de construire un bâtiment logique et cohérent. Pour cela, nous avons décidé de prendre uniquement des



bois issus des forêts de l'Ain et nous avons travaillé avec des entreprises locales. Avoir un bâtiment aussi grand en bois local, c'est un projet complètement fou, mais simple. En fait, avec du bois et de la terre, on construit une maison, un atelier ou ce que l'on veut », détaille David Gobert, maître d'ouvrage.

LA COHÉRENCE DES CHIFFRES

Pour Christophe Mégard, architecte et maître d'œuvre, « cette réalisation de 1 070 m² dont 250 m² de bureaux est également cohérente en termes de coût. Sans les VRD (voiries et réseaux divers), le bâtiment en lui-même a coûté 703 000 € HT, soit à peu près 660 € du mètre carré. À cela, il faut ajouter le puits canadien, 25 800 €, le mur en pisé, 27 000 €, et les panneaux photovoltaïques, 41 000 €. » Et si « tout n'est pas forcément rentable, tout est en cohérence en termes d'écologie et d'environnement », assure David Gobert. De son côté, Karine Rouchon, représentant l'Antenne Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, appuyait ses propos sur un projet qualifié de particulièrement ambitieux : « La Région a soutenu cette construction pour son aspect environnemental. Plus localement, il a bénéficié d'une aide à l'immobilier de la Communauté de

communes de la Dombes et du Département. Notre rôle est d'identifier les dispositifs, puis d'accompagner les dirigeants dans le dépôt des dossiers. »

Créés en 2015, les Ainterpros sont animées par la Direction départementale des territoires de l'Ain. Ce réseau regroupe les acteurs professionnels du bâtiment, que ce soient des professionnels, des chambres consulaires et des chambres de professionnels du Département de l'Ain qui sont impliquées dans le secteur de la construction durable en général. Lors du webinaire du 27 mai dernier, il était rappelé que la vocation de ces Ainterpros était de développer les échanges à partir de retours d'expériences et d'interventions destinées à toutes les parties prenantes de l'acte de construire ou de l'acte d'exister. « Depuis leurs créations, seize rencontres ont été organisées dans des formats très différents. Aujourd'hui, c'est un réseau pérenne qui vise à mobiliser les acteurs de la construction » ajoute Frédéric Sarnelli, de l'Alec 01 (Agence locale de l'énergie du climat), co-organisateur de cette rencontre au côté de Roxane Riou-Fougeras (Fibois 01). Jusqu'à hier, toutes ces Ainterpros ont eu lieu en présentiel, mais dans le contexte actuel, les réunions se font en distanciel. ■